

**Elections communales
et communautaires
15 et 22 mars 2026**



p.5 *Information municipale*
Les projets du CME



p.6 *Information municipale*
Le futur périscolaire prend vie



p.6 *Information municipale*
**Des bornes pour les déchets
alimentaires**



Édito

En raison des élections municipales et dans un souci de neutralité, aucun éditorial n'est rédigé pour ce mois-ci.

Naissances

09/01	Even LE CORNEC LEGENDRE
25/01	Pablo JAIN
02/02	Zacharie BENIN

Décès

29/01	Antal SZABO
-------	-------------

Déclarations de travaux

10/01	93 Villeneuve	Préau
14/01	19 le Perray	Isolation par l'extérieur
16/01	66 rue du Bois Joly	Abri de voiture
18/01	5 bis rue Saint-Etienne	Abri
29/01	45 rue Pierre Abélard	maison individuelle
31/01	64 rue Pierre Abélard	Fenêtres de toit
02/02	31 bis rue Saint-Vincent	Panneaux photovoltaïques
03/02	La Cognardière	Rénovation d'une grange
04/02	16 rue des Charbonneaux	Piscine
06/02	40 les Bois	Clôture
06/02	38 les Bois	Clôture
09/02	34 les Prineaux	Clôture

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi :	8 h 30 - 12 h 30	Jeudi :	8 h 30 - 12 h 30
Mardi :	8 h 30 - 12 h 30	Vendredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00	Samedi :	9 h 00 - 12 h 00



Conseil municipal

» Compte-rendu sommaire



Conseillers : en exercice : 23 – Présents : 14 – Votants : 20
Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Séance du 03 février 2026

Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 a été approuvé.

Plessis Guéry et le 4 rue Pierre Abélard. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'OAP « Les jardins d'Abélard » pour la requalification du secteur de la Place de l'église.

un prix de 281 000 € (+ frais de notaire). Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'OAP « Chemin du moulin » pour développer une opération d'habitat.

Débat sur les orientations budgétaires 2026

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 au vu du résultat prévisionnel du budget 2025 et de la loi spéciale.

Acquisition d'une parcelle cadastrée BE n°20 - Les Claircontres

La commune a approuvé l'acquisition à titre gratuit d'un terrain de 305 m² situé en zone agricole, cadastré BE 20. Les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune.

Acquisition de parcelles cadastrées AL 100, AT 257, BE 7, BE 11, BE 19 et BE 375 - Aux Gilettes, Pré Moine et Claircontres

La commune a décidé l'acquisition de 6 parcelles situées en zone agricole pour une superficie totale d'environ 3 452 m² au prix de 0,40 €/m², soit 1 380,80 €. Les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune.

Anticipation des crédits d'investissement 2026

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, soit 138 281,81 € HT, dans l'attente du vote du budget primitif 2026.

Rénovation énergétique et géothermie à l'école Astrolabe : plan de financement et demande de subvention DSIL

Le plan de financement prévisionnel pour la rénovation énergétique et l'installation de la géothermie à l'école Astrolabe a été approuvé pour un montant total de 1 054 000 € HT. Le financement comprend une subvention DSIL de 250 000 € (23,72 %), des aides de l'ADEME (80 000 €), des fonds européens (60 000 €), une subvention du Conseil régional (117 000 €), un emprunt de 300 000 € et des fonds propres de 247 000 €.

Restructuration de l'école Astrolabe : plan de financement et demande de subvention DETR

Le plan de financement prévisionnel pour la restructuration de l'école Astrolabe (Phase 1 - démolition et reconstruction) a été approuvé pour un montant total de 857 600 € HT. Le financement comprend une subvention DETR de 260 000 € (30,32 %), une subvention du Conseil régional de 95 166 € (11,10 %), un emprunt de 250 000 € et des fonds propres de 252 434 €.

Tarif de location à l'association Théâtre d'Animation Palletais

Le tarif de location du Palatio à l'association Théâtre Animation Palletais (TAP) a été fixé à 2 500 € pour l'ensemble de ses 8 représentations théâtrales 2026.

Convention d'accord opérationnel local avec la Protection Civile

La convention avec l'Association de Protection Civile de Loire-Atlantique (APC 44) a été approuvée. Elle encadre le concours opérationnel de l'association dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et définit ses missions (secours aux personnes, soutien aux sinistrés, encadrement de bénévoles). La convention est valable un an, renouvelable par tacite reconduction.

Acquisition de parcelles cadastrées AY n°1 à 4 - Le Fief des Veaux

La commune a décidé l'acquisition de 4 parcelles situées en zone agricole pour une superficie totale d'environ 2 393 m² au prix de 1 000 €. Les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune.

Multi-accueil Tchou-Tchou : tarifs de participation des familles à compter du 01/01/2026

Le conseil municipal a pris acte de la revalorisation du plancher de ressources mensuelles des familles à 814,62 € à compter du 1^{er} janvier 2026 et du maintien du plafond de ressources mensuelles à 8 500 €. Le barème des participations familiales en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 est maintenu.

Informations et questions diverses

• Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet »
1^{ère} question : Sécurité - Centre bourg

Au printemps 2025 après les 2 braquages du tabac, il était envisagé que les gendarmes interviennent pour transmettre des consignes et / ou de la formation auprès des commerçants. Qu'en est-il aujourd'hui ?

M. le Maire : il était envisagé que des gendarmes interviennent pour transmettre des consignes et ou de la formation auprès des commerçants. Il faudra qu'on les relance.

Cécile Majoral : Quand on s'était rencontrés suite au braquage, vous nous aviez dit que les gendarmes pouvaient intervenir sur demande de la mairie. Une réunion

était prévue, avec l'intervention de la gendarmerie. C'était prévu uniquement pour les zones d'activités.

Xavier Rineau : Cette réunion était organisée par la communauté de communes et ciblait les zones puisque la CCSL a la compétence sur ces zones. On avait demandé que les commerces de proximité soient invités. Maintenant, il peut être réorganisé quelque chose, et on peut davantage imaginer à l'échelle de la communauté de communes, puisque la gendarmerie, c'est une cellule spéciale qui organise cela. Ils vont avoir du mal à se déplacer pour 2 ou 3 personnes, mais on peut facilement imaginer s'il y a 15, 20 personnes à l'échelle de la communauté de communes, organiser une session de formation, et les gestes à adopter, les choses à faire ou à ne pas faire. On fera remonter cette demande.

2^{ème} question : Centre Technique Municipal

Dans la dernière gazette une demande de déclaration de travaux a été déposée pour « remplacement ouverture CTM ». Pouvons-nous nous apporter des précisions sur cette demande ? Est-ce une ouverture sur la partie neuve du bâtiment ?

M. le Maire : C'est une ouverture qui a été réalisée dans l'ancien bâtiment pour pouvoir justement le faire évoluer en qualité, parce qu'il y a énormément besoin. Avec la création d'un autre bureau et d'une pièce. Et donc, c'était l'obligation d'avoir une porte supplémentaire. Sachant que pour 2026, il devrait être prévu des travaux de réhabilitation complète, au niveau des vestiaires et des sanitaires, qui ne sont plus du tout aux normes.

3^{ème} question : Réhabilitation périscolaire

Les travaux ont pris du retard ; Les parents s'inquiètent ; quelle est la date envisagée de mise à disposition des nouveaux locaux ?

M. le Maire : Écoutez, on a regardé de très près cet après-midi le calendrier. Le retard est très minime, puisqu'il est de moins d'une semaine. En grande partie lié aux intempéries. Pour autant, effectivement, il y a eu du retard dans le départ. Ils travaillent par bloc. Et le bloc 1 a eu un petit peu de retard, qui a été compensé par la façon de travailler, puisque le bloc 2 a été lancé en même temps. La livraison aujourd'hui est prévue telle qu'elle avait été identifiée dès le départ.

Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question : Est-il possible de remonter les panonceaux « rue des vignes » et « la bouillere » situés à l'intersection de la rue des templiers/rue des vignes car ils sont situés à hauteur d'homme et dangereux ?

M. le Maire : Je pense que c'est réglementé. On va regarder par rapport à la réglementation.

2^{ème} question : De nombreux retours négatifs de riverains nous parviennent quant au renouvellement des éclairages de trop faible intensité. Est-il possible de les régler pour permettre une meilleure visibilité ?

M. le Maire : Effectivement, avec les LED, elles sont pour certaines beaucoup plus puissantes que ne l'étaient les autres systèmes. En termes d'intensité, je ne suis pas sûr qu'on puisse les régler. Ce qui est sûr et qui a été identifié comme étant un problème, c'est le spectre d'éclairage. Le spectre d'éclairage est plus court qu'il n'existe sur les autres systèmes. Ce qui fait que vous avez des zones

d'ombre qui se créent. Des spécialistes de TE44 sont en train de regarder s'il n'y a pas d'autres possibilités de travailler. La seule possibilité qu'il y aurait, c'est d'intégrer des systèmes intermédiaires.

Cécile Majoral : J'aurais juste souhaité faire une petite intervention par rapport à la présentation des vœux du conseil municipal des enfants. On a trouvé vraiment super chouette. Il y avait un beau travail de fait. Et puis, c'était original, bien vu. Il y avait des petits soucis techniques, mais voilà, tout est perfectible. Mais franchement, il y avait de l'idée. On sentait que ça avait été très réfléchi. Ils étaient tous bien sérieux. Franchement, c'était chouette à voir.

M. le Maire : Joël, présent, pourra se faire le porte-parole. Il y a beaucoup de travail de fait. Ça demande énormément de temps. Aussi bien pour Romain qui coaché les enfants, les parents, parce que les parents sont sollicités aussi. Moi, ça m'a vraiment bien plu. Il va y avoir un montage, si j'ai bien compris, de telle sorte qu'une vidéo puisse être réalisée.

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

» Elections municipales et communautaires

Rendez-vous le dimanche 15 mars et sous réserve, le dimanche 22 mars

Pour le bon déroulement de la journée de vote du 15 mars, et sous réserve du 22 mars, la municipalité recherche des assesseurs et scrutateurs. Si vous souhaitez tenir un bureau de vote et remplir les fonctions d'assesseur avec le président et les membres des bureaux ou si vous préférez être scrutateur et participer aux opérations de dépouillement des votes, merci d'envoyer un mail à contact@mairie-lepallet.fr en indiquant votre identité, la fonction souhaitée.

Vous ne serez pas présent le jour du vote ?

Vous pouvez demander à la personne de votre choix de voter à votre place grâce à la procédure de vote par procuration. RDV en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou en gendarmerie.

Ouverture des bureaux de vote : de 8h00 - 18h00 à la salle Le Palatio, rue des Sports. Attention ! Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.



Le saviez-vous ?

Les élections municipales servent également à désigner les conseillers communautaires qui siègent à la communauté de communes Sèvre & Loire dont Le Pallet fait partie. Un scrutin, deux niveaux de représentation. Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement sont à prévoir !

» Conseil Municipal des Enfants

2026 : Des projets pour tous les Palletais

Le 18 janvier dernier, le CME a eu le plaisir de participer aux vœux à la population devant un public venu nombreux. Vœux qu'ils ont eux-mêmes présentés à l'ensemble des enfants présents au restaurant scolaire, le vendredi 23 janvier, tout en leur offrant un verre de sirop de l'amitié à partager. À cette occasion, ils ont réalisé et diffusé un journal télévisé retraçant leur année 2025 et la présentation de leurs ambitions pour 2026. Cette petite vidéo a su séduire par son originalité et par l'investissement qu'ont mis les jeunes élus dans celle-ci, nous avons donc décidé de la rendre accessible sur le

site internet de la mairie afin de vous permettre de mieux visualiser les actions menées par le CME et découvrir leurs projets.

En parlant des projets, il est temps de vous annoncer ceux retenus pour cette année !

Tout d'abord, suite au succès rencontré l'année passée par le concours photo, les jeunes élus ont décidé de renouveler l'expérience pour 2026. Le règlement est encore en cours d'écriture mais nous pouvons déjà vous annoncer la thématique de celui-ci qui sera « Le théâtre des animaux ». En effet la vie de la faune qui nous entoure est une mise en scène permanente de petits événements qu'il est toujours plaisant à observer et le CME aimerait les mettre en avant. Le dépôt des candidatures débutera courant mai et se poursuivra jusqu'en septembre pour une exposition des clichés lauréats prévue pour novembre 2026.

L'exposition 2025 sur le thème de « La Nature au Pallet » est à retrouver tout au long du mois de mars à la bibliothèque du Pallet aux horaires d'ouvertures habituels. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de voir les jolies photos des Palletais, courez-y !

Une autre action de 2025 va être reconduite : la journée Nettoyage du Pallet. Le mercredi 6 mai, les élus du CME vous invitent à vous joindre à eux pour un après-midi ramassage de déchets sur la commune. Accompagnés également par les enfants de l'accueil de loisirs, vous effectuerez un circuit d'environ d'1h-1h30, à travers le Pallet, équipés de pinces, gants et sacs, afin de rendre nos paysages plus propres et plus beaux. Un temps de partage et une collation vous seront proposés à l'issue de cet après-midi. Rendez-vous le 6 mai à 14h15 devant l'Espace Mérimée (prévoyez tenue et équipement adapté).

Il nous reste un dernier projet à vous présenter et il s'agit d'une nouveauté ! Courant juin, juste avant le début des grandes vacances, le CME aimerait vous proposer une animation autour du jeu. Le projet est en cours de construction. L'idée serait de vous faire participer à une sorte de jeu de piste sur la commune tout en proposant un pôle central d'animations ludiques et festives. Tout reste à écrire mais les jeunes élus aimeraient beaucoup que ce temps puisse également être un espace de partenariat avec les acteurs associatifs locaux qui œuvrent pour l'enfance et la jeunesse ainsi que ceux tournés vers le jeu, la culture ou l'histoire de notre territoire.

Tout un programme pour cette année 2026 ! Sans oublier également les différentes cérémonies auxquelles se joignent nos jeunes élus. Encore bravo à eux !



» Nouvelle activité

Taxi Bodin, à votre service

« Habitants, habitantes. Professionnels ou particuliers. Je suis Jean-François, artisan taxi au Pallet depuis juillet 2024. Je dispose d'un véhicule suffisamment grand pour mettre 3/4 bagages dans le coffre. Possibilité de réserver, sur demande, un cosy homologué pour bébé jusqu'à 13 kg et/ou 80 cm.

Que vous ayez besoin d'aller à l'aéroport, à la gare de Nantes ou ailleurs dans le département voire la région des Pays de la Loire, n'hésitez pas à me solliciter. Je reste à votre disposition.

Je suis également conventionné pour transporter des personnes bénéficiant d'une prescription médicale de transport. »

Plus d'infos

Tél : 06 36 06 89 30

Mail : taxilepallet@gmail.com



» Travaux

Le futur périscolaire prend vie

Un chantier qui ne passe pas inaperçu

Si vous habitez au Pallet, impossible de ne pas l'avoir remarqué : au coin de la rue Anne Rocou et Prosper Mérimée, quelque chose se prépare. Un bâtiment sort de terre, et pas n'importe lequel. C'est ici que, demain, les enfants de la commune viendront jouer, apprendre, se reposer, imaginer, créer... bref, vivre leurs temps périscolaires et de loisirs.

Derrière les palissades de chantier, il y a des mois – et même des années – de réflexions, d'études, de réunions, de visites d'entreprises, d'expressions de besoins, d'ajustements budgétaires. Un véritable marathon collectif pour imaginer un lieu à la hauteur des besoins de l'enfance, pensé pour le bien-être, la sécurité et l'épanouissement des enfants du Pallet.

Comment nommer ce lieu ? Le casse-tête... et la solution

Reste une question, et pas des moindres : comment appeler ce lieu ? Quel nom donner à cet espace qui va devenir un petit bout de quotidien pour des centaines d'enfants ? Et surtout : pourquoi serait-ce encore aux adultes de choisir ?

Donner un nom, c'est plus qu'une étiquette : c'est un symbole, un emblème, une façon de s'approprier un lieu. Avec l'équipe d'animation, les élus ont donc fait un choix fort : laisser les enfants nommer leur propre lieu. C'est une belle manière de faire vivre la démocratie au quotidien, dans la continuité de ce qui existe déjà avec le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Un pari pas si évident : nous avons, soyons honnêtes, redouté des propositions très (très) farfelues... mais, une fois encore, les enfants nous ont surpris par leur capacité



à réfléchir, à débattre et à faire preuve de modération et de sens collectif.

Donner un nom : une aventure participative

Une démarche participative a ainsi été imaginée, en plusieurs étapes :

Temps d'échanges avec les enfants pour leur expliquer le projet et leur donner envie d'imaginer ce futur lieu. Collecte des idées : chaque enfant a pu proposer un ou plusieurs noms, inspirés de leurs rêves, de leur commune, de la nature ou de leur imagination. Sélection collective : un premier tri avec les équipes, puis un vote des enfants volontaires des 2 écoles et du CME pour choisir les propositions finalistes. Vote final de l'ensemble des enfants et annonce du nom retenu.

Le nom choisi n'est pas simplement « un nom ». Il est le fruit de l'imagination, du regard et du désir des enfants. À ce titre, il est, par définition, légitime, porteur de sens et satisfaisant : parce qu'il leur appartient. Découvrez le dans les prochaines pages !

L'animation, une éducation au quotidien

Travailler dans l'animation auprès des enfants, ce n'est

pas « juste » surveiller un temps de pause. C'est faire de l'éducation populaire, chaque jour. C'est apprendre à vivre ensemble, à respecter un cadre collectif, à écouter, à ranger, à coopérer. C'est aussi proposer des activités manuelles, sportives, culturelles, et accompagner les enfants dans la découverte du monde qui les entoure. Pour porter ce projet éducatif, il faut une équipe solide, reconnue et stable. C'est dans cette logique que la mairie du Pallet a fait le choix de municipaliser les agents, afin de renforcer la continuité, la qualité et la cohérence éducative auprès des enfants.

Un lieu pour aujourd'hui... et pour les citoyens de demain

Ce futur bâtiment n'est pas qu'un équipement. C'est une promesse : celle d'un espace où les enfants pourront grandir, s'exprimer, se construire, entourés d'adultes engagés et formés.

Au Pallet, on construit bien plus qu'un périscolaire. On construit un lieu pour l'enfance, pour le vivre ensemble... et pour les jeunes citoyens de demain. Et qui sait ? Peut-être que, dans quelques années, certains se souviendront avec fierté : « C'est nous qui avons choisi le nom de cet endroit ! ». L'avenir commence souvent... dans une cour de récréation.

d'observer votre jardin, de repérer les plantes dont vous vous êtes lassés, celles en surnombre, les plus belles plantes vivaces à diviser : sédums, asters, agapanthes, crocosmias, gauras, acanthe mais aussi les framboisiers et groseilliers...

Et si vous observez des jeunes plants spontanés d'arbres ou d'arbustes, mettez-les également en pots pour les proposer au troc du 25 avril. C'est aussi le moment de trier vos graines et de préparer quelques sachets. Vous avez quelques semaines !

Troc Plantes le 25 avril de 9h00 à 13h00, Espace Mérimée, rue des Prés Gales, parking à proximité devant l'école Astrolabe. Entrée libre.



» Service Déchets de la communauté de communes

Collecte des déchets alimentaires en bornes dédiées

Une nouvelle solution pour trier les déchets alimentaires sur le territoire

Afin de favoriser le tri et la valorisation des déchets alimentaires, la communauté de communes Sèvre & Loire déploie progressivement des bornes de collecte dédiées. Ce nouveau dispositif s'adresse aux habitants en résidence collective ou en maison ne disposant pas de jardin, et vise à simplifier le geste de tri au quotidien. 20 nouveaux points de tri sont déployés sur l'ensemble du territoire. Au Pallet, la borne se situe devant le 33 bis rue Saint-Vincent.

Trier ses déchets alimentaires : pourquoi c'est important ?

Les déchets alimentaires, issus de la cuisine et de la table, représentent près d'un tiers du contenu des poubelles noires des foyers du territoire.

Aujourd'hui, ces déchets sont majoritairement incinérés, alors qu'ils contiennent surtout de l'eau et qu'ils sont facilement valorisables en compost. Les trier permet de réduire le volume de déchets à traiter et de leur donner une seconde vie sous forme d'engrais naturel.

Comment ça fonctionne ?

Stockez vos déchets alimentaires dans un seau hermétique. Déposez-les, sans sac, dans une borne de collecte dédiée. Les bornes sont vidées chaque semaine et nettoyées régulièrement, avec une fréquence adaptée selon les saisons.

Quels déchets peut-on déposer dans les bornes ?

Tous les déchets de cuisine et de table peuvent être déposés dans les bornes dédiées. Dès qu'un aliment provient de la nature, il est compostable.

Par exemple :

- Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes)
- Coquilles d'œufs
- Croûtes de fromage, pain
- Sachets de thé, marc de café
- Restes de repas, y compris viandes et poissons
- Coquillages

À ne surtout pas déposer : Sacs kraft, sacs plastiques, sacs « biodégradables », emballages de toute nature.

En savoir plus :

<https://dechets-sevreloire.fr/rubrique/point-tri-dechets-alimentaires/>



» Expression plurielle

Mots des minorités

Agir Avec Vous Au Pallet

Il y a 5 ans, vous étiez presque 50 % de la population votante à nous avoir confié ce mandat d'élus pour vous représenter au sein de l'équipe municipale.

Aujourd'hui, nous arrivons au bout de cette aventure, c'est donc notre dernier mot dans la gazette.

Toujours présents dans les différentes instances, nous sommes restés sur notre engagement initial et n'avons pas changé notre fusil d'épaule.

Privilegiant votre écoute, relayant vos questions au fil des conseils ; nous avons été force de proposition, investis dans les comités et les rendez-vous de la municipalité.

L'exercice n'a pas toujours été simple puisque c'était une première pour un maire au Pallet d'avoir une minorité. Tout le monde a du « apprendre » à faire avec...

Quoi qu'il en soit, ce fut très formateur et ce qui ressort nettement ce sont tous les messages que vous nous avez fait passer et notamment vos attentes en termes d'action et de communication.

Cet investissement aurait pu se poursuivre afin de continuer à vous représenter mais cela n'a pu se concrétiser.

Merci de votre confiance et à vous revoir dans nos rues.

Jean-Louis, Cécile et Danielle

Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain

Ce mois de mars marque un tournant pour notre commune. Si notre groupe Le Pallet Avec Vous – Le Pallet Vert Demain

n'a pu présenter de liste aux prochaines municipales, nos idéaux restent intacts : promouvoir une ville solidaire, durable, participative et tournée vers l'avenir.

Cohérents avec nos prises de position exprimées dans La Gazette, gardons à l'esprit nos engagements : refus des hausses de taxes foncières (bilan excédentaire chaque année), protection des équilibres financiers de la commune, mobilité douce, respect du cadre de vie, vitalité associative et économique, protection des espaces naturels.

Ensemble, faisons du Pallet une commune exemplaire, à la fois audacieuse et fidèle à ses racines.

Merci.

Céline et Serge

» Musée du vignoble

Spectacle « Petits pépins » au musée

Samedi 28 mars à 10h00 et 11h30

La conteuse et musicienne Elyne Lavand a concocté des histoires enchantées, drôles et poétiques pour les petits curieux. Accompagnée de son violon et de son moulin à grain, chaque raisin a quelque chose à nous raconter... Un spectacle à vivre en famille au cœur du musée !



Pour les 3-5 ans
Tarif unique : 7 €/personne
30 min – Réservation sur www.musee-vignoble-nantais.eu
Musée du Vignoble Nantais,
82 rue Pierre Abélard

» Bibliothèque

Animations de mars 2026

Exposition photos « La Nature au Pallet »

Du 04 au 28 mars.

Tout public.

Entrée libre, sur les horaires d'ouverture.

Le Conseil Municipal des Enfants du Pallet a organisé en 2025 un concours photos avec pour thème « La nature au Pallet » Venez admirer, à la bibliothèque, les photos présentées pour ce concours, tout au long du mois de mars.

Semaine Nationale de la Petite enfance

Le mercredi 18 mars de 10h à 11h. Entrée libre. Enfants de 0 à 3 ans.

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, sur le thème « Des-équilibres », lectures et mise à disposition de livres ainsi qu'un parcours moteur. Pour les familles et leur enfant, et les assistantes maternelles.

Lectures Kamishibai

Le dimanche 22 mars de 10h30 à 11h15. Sur inscription. Enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un parent.

Nous vous proposons une autre façon de découvrir des histoires... avec le théâtre de papier Kamishibai... de belles planches illustrées pour vivre pleinement le conte ou l'histoire.



Spiranthe d'automne – Orchidée d'automne
Photo prise au Pallet le 26/08/2023



Spiranthe d'automne – détail de fleur
Photo prise au Pallet le 26/08/2023



Spiranthe d'automne – détail de feuille
Photo prise au Pallet le 26/08/2023

Chacun de nous peut participer à cette découverte, à cette meilleure connaissance. En effet le site propose une fiche de contribution <https://biodivopallet.fr/contributions/> qui permet à chacun d'entre nous d'enregistrer des observations de plantes ou d'animaux sauvages dans la commune (les plantes cultivées et animaux domestiques ne seront pas enregistrés).

Chaque observation doit être accompagnée d'au moins une photo. Il faut rester humble et réaliste : de nombreuses espèces, notamment chez les insectes et les plantes, ne peuvent pas être identifiées sur photographie. Mais pour mettre le maximum de chance de notre côté, quelques règles s'imposent :

- Prendre 3 ou 4 photos sur des vues différentes, les plus nettes possibles ;

- Pour les plantes, prendre le port général (la plante

entière), une feuille en détail et une fleur ou un fruit ; si les feuilles sont différentes à la base et sur la tige, prendre les différentes sortes de feuilles ;

- Pour les animaux, prendre de face, de profil et de dessus ;

- Pour un papillon, essayer de prendre la face supérieure et la face inférieure des ailes ;

- Accompagner vos photos d'un maximum d'éléments de description. Le mieux est que les photos soient datées et géolocalisées. Si ce n'est pas le cas vous devez impérativement indiquer la date, l'heure et le lieu précis.

À bientôt sur le site de BioTo'P pour découvrir vos observations. La page d'enregistrement de vos contributions vous demandera d'accepter l'utilisation de vos données et clichés pour le site.

» Accueil périscolaire

Les carnets de Sam et Calliopé

Bonjour, vous allez bien ?

On a plein de choses à vous raconter ! De janvier jusqu'aux vacances d'hiver, nous avons fait, vu, appris beaucoup tout en jouant, et ça, c'est génial !

D'abord, Calliopé qui est dans la tranche d'âge des PS/MS/GS, a pu fabriquer des couronnes des Rois/Reines, écrire son prénom en gommettes et faire un grand jeu coopératif « dragon qui crache du feu » dans la cour, c'était super ! Bien sûr, plein d'autres choses aussi, mais, je ne peux tout raconter, vive les photos !!

Chez les CP, suite à une simple discussion partagée au goûter, nous avons mis en place la découverte de certains animaux pas très connus, et nous les avons placés sur un planisphère, sur un globe, et ainsi parler du monde... Cette animation durera tant qu'on sera intéressé et pourra prendre différentes formes (écologique, culturelle, artistique...). Parler, échanger, aller et venir selon l'envie est la consigne de ces moments.

Au centre Héloïse, le projet des CE « décorons et mettons de la joie dans nos locaux » est terminé. Beaucoup d'enfants ont participé avec grand plaisir. En parallèle, ils ont également réalisé un jeu de dames, et différents



autres bricolages et jeux extérieurs. Les CM continuent à passer « leur permis outils ». Dernièrement, c'était « scier », différentes scies manuelles étaient à leur disposition avec un animateur pour leur apprendre à s'en servir. Suite à cela, ils vont pouvoir fabriquer des « kaplas » avec leurs prénoms gravés dessus avec le pyrograveur. Ils ont pu également fabriquer de belles bougies parfumées.

Les mercredis, nous découvrons « les contes » par la lecture, différentes activités en lien (la petite poule rousse, la princesse au petit pois, la légende du roi Arthur), et une fois par mois, un goûter cuisiné par nos soins d'une recette particulière, humm...

Et enfin, et ce n'est pas rien, nous avons proposé, puis voté pour un nom de notre bâtiment réunissant le périscolaire

et le centre de loisirs : tous les enfants qui le souhaitaient et étaient inspirés, ont donné un nom. Ensuite, il y a eu le dépouillement des votes. Le jury était ensuite composé de 4 animateurs (tirage au sort), 2 enfants de l'école Astrolabe, 2 enfants de l'école St Joseph et 4 enfants du CME (2 garçons et 2 filles de chaque école) : leur rôle a été de choisir parmi tous les noms cités, 10 qui leur plaisaient le plus, puis 6. Parmi ces 6 sont sortis : le Palais des enfants, les p'tits potes, les rêves de l'enfance, Ludifun, le Château des enfants, le Pallet Fun.

Un nouveau vote a eu lieu par tous les enfants sur ses 6 choix. Le dépouillement a eu lieu le mercredi, lors du goûter avec les parents, par Alexandre, Maëilly et 3 CM : et le résultat est donc... (roulement de tambour...) : « Les p'tits potes » ! Ce nom, validé par le bureau municipal, sera mis en délibération au conseil municipal de mars.

À bientôt !

» Crèche multi accueil

Les inscriptions se préparent pour les mois à venir

Au multi accueil de Le Pallet, les journées des tout-petits sont rythmées par les jeux, les découvertes et les premières aventures du quotidien. Entre un temps de lecture, quelques comptines, des activités créatives ou encore une promenade quand le temps le permet, chacun trouve sa place... à son rythme.

Dans le cadre de l'organisation des accueils en accueil régulier et/ou occasionnel, la prochaine commission Petite Enfance, chargée d'étudier les demandes d'inscription, se réunira fin mars.

Les familles concernées peuvent dès à présent effectuer une préinscription en ligne sur le site de la commune www.lepallet.fr, rubrique Espace Famille. Cette démarche est également possible pour les enfants à naître et permet de présenter votre situation à la commission.

Le multi accueil accueille en priorité les enfants de Le Pallet, ainsi que quelques places réservées aux familles habitant sur le territoire de la CCSL (Communauté de Communes



Sèvre et Loire). Pour tout renseignement ou pour être accompagné dans les démarches, l'équipe du multi accueil est joignable au 02 40 06 30 31, et se tient à la disposition des familles pour répondre à leurs questions et les guider dans leur projet d'accueil.

Un lieu pour grandir, jouer, découvrir... Et vivre ses premières expériences collectives en toute douceur.

» École Astrolabe

Sur les traces de Mathis : de Saint-Fiacre à l'Égypte, un défi qui a fait voyager nos élèves

Cette année, deux classes ont eu la chance de vivre une aventure un peu particulière, sans quitter l'école. Le 15 novembre dernier, Mathis, jeune habitant de Saint-Fiacre, s'est lancé un défi ambitieux : relier Nantes à l'Égypte à vélo pour soutenir la lutte contre le cancer.

Pendant 59 jours, jusqu'à son arrivée le 17 janvier, nous avons suivi son périple.

De la France à l'Italie, en passant par la Croatie, la Slovénie, la Bosnie, le Monténégro, l'Albanie et la Grèce, avant de prendre l'avion pour rejoindre Le Caire, son parcours a traversé des paysages variés. Chaque étape était pour nous l'occasion de découvrir un nouveau pays, d'observer une carte autrement et d'imaginer les kilomètres parcourus sous la pluie, le vent ou le soleil.

À son retour, le 29 janvier, nous avons eu le plaisir de l'accueillir à l'école. Les élèves, très impatients, avaient préparé de nombreuses questions et des dessins. Mathis a partagé avec simplicité les moments forts de son voyage : l'accueil chaleureux des personnes rencontrées en chemin, les gestes de solidarité, la générosité spontanée. Il a aussi évoqué les passages plus compliqués, notamment la présence de chiens errants parfois impressionnants, un sujet qui a particulièrement marqué les enfants.

Au-delà de l'exploit sportif, cette aventure a permis à nos élèves d'ouvrir leur regard sur le monde. Ils ont découvert des pays, des paysages magnifiques, mais aussi des valeurs essentielles : le courage, la persévérance, la confiance et le partage. Pour certains, cette rencontre a même suscité de vraies envies d'évasion... et peut-être fait naître quelques vocations de futurs voyageurs ! Un grand merci à Mathis pour ces échanges sincères et bienveillants. Bravo pour son engagement et cette belle leçon d'audace.



Sensibilisation au numérique pour les CM1/CM2

Qu'est-ce que le numérique ? Les dangers des réseaux sociaux et des jeux vidéo...

Autant de questions et de points abordés auprès des classes de CM1/CM2 avec l'intervention de Sandra, Enseignante Référente pour les Usages du Numérique (ERUN). Le numérique désigne tout ce qui utilise des appareils électroniques (ordinateur, tablette, téléphone, console) pour communiquer, chercher des informations, jouer ou créer des documents. Les réseaux sociaux et les jeux vidéo peuvent être amusants, mais ils peuvent aussi présenter des dangers.

À l'heure du numérique et de l'importance de cet outil dans notre quotidien, il était important d'aborder ce sujet avec les élèves afin de leur expliquer l'intérêt, l'utilisation mais également les dangers et les manières de se protéger. Les élèves ont pu échanger avec Sandra, poser leurs questions, apporter leur vécu, manipuler et découvrir e-primo, l'ENT (Espace Numérique de Travail) de l'académie.



» MAM Le Pallet des Bambins

Des places pour la rentrée 2026

La Maison d'Assistantes Maternelles « Le Pallet des Bambins », située 73 La Burellerie au Pallet, à deux pas de la gare, accueille les enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Séverine et Carine proposent un mode d'accueil à mi-chemin entre l'accueil familial et collectif, au sein d'une maison de plain-pied spécialement équipée et aménagée pour les tout-petits.

Les enfants évoluent à leur rythme dans un environnement chaleureux, convivial et familial, sous l'œil bienveillant des assistantes maternelles.

De nombreuses activités sont proposées en intérieur comme en extérieur :

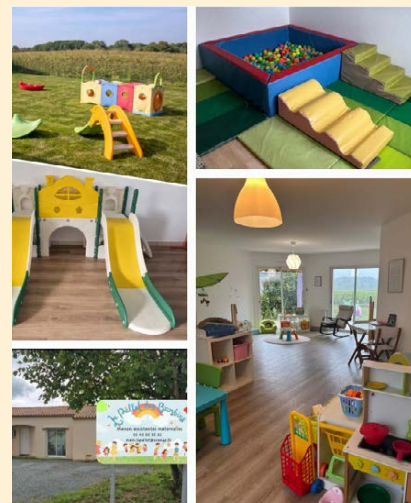
- intervenant musical
- activités Snoezelen
- langue des signes bébé
- ateliers Relais Petite Enfance, bibliothèque
- sorties régulières (balades, parc, ferme, zoo)

Nous disposons aussi d'un grand espace extérieur clos et équipé de structures adaptées favorisant l'éveil, la motricité et le jeu libre en plein air.

Des places sont encore disponibles pour septembre 2026.

Plus d'infos

Mail : mam.lepallet@orange.fr
Tél : 02 40 80 35 82



» École Saint-Joseph

Saint-Joseph : entre fête, sécurité et créativité

Carnaval et portes ouvertes : Saint-Joseph en fête le 21 mars !

Après la matinée du 17 janvier dernier, l'école Saint-Joseph rouvre ses portes pour un événement haut en couleur. Le samedi 21 mars, l'établissement troquera ses cartables contre des confettis pour célébrer son traditionnel carnaval.

Parents, enfants et futurs élèves sont attendus pour partager ce moment de convivialité où l'imagination est reine. Que vous soyez super-héros, pirates ou créatures fantastiques, tout le monde est invité à se déguiser pour faire vibrer les murs de l'école au rythme de la fête !

Au-delà des déguisements, cette matinée est une véritable session de rattrapage pour les familles qui n'auraient pu se déplacer en janvier. Ce sera une occasion privilégiée pour visiter les locaux dans une ambiance joyeuse et décontractée, rencontrer l'équipe enseignante et échanger sur les projets pédagogiques découvrir le quotidien de nos élèves au sein d'une structure familiale et dynamique.

Que vous veniez pour inscrire votre enfant ou simplement pour partager un moment festif avec nous, vous êtes les bienvenus !

Infos pratiques : samedi 21 mars 2026, 21 rue du Plessis Guéry, Le Pallet. 02 40 80 41 08.

Sécurité à Saint-Joseph : L'équipe révisé ses réflexes !

Parce que la sécurité de nos enfants ne s'arrête pas aux portes de la classe, toute l'équipe éducative de Saint-Joseph a consacré une matinée à une session de remise à niveau sur les gestes de premiers secours.

Sous la direction de Cyril de Massey, formateur expert et bénévole à la Protection Civile, enseignants et personnels ont revu les protocoles essentiels : donner l'alerte, réagir face à un étouffement ou encore maîtriser l'usage d'un défibrillateur.

Dans une ambiance à la fois sérieuse et studieuse, chacun a pu pratiquer les gestes qui sauvent. Cette initiative permet de garantir à toutes et tous un environnement serein et protégé au sein de l'école.



Brigade Poétique : des mots et des notes en liberté

Le projet annuel de l'école a pris une tournure enchantée avec la naissance des « Brigades Poétiques ». Le principe ? Des petits groupes d'élèves s'invitent dans les autres classes pour offrir une parenthèse artistique impromptue.

En moyenne section, les enfants se sont mués en véritables petits troubadours. Ils ont déclamé avec beaucoup d'application la poésie « Bonne Année » de Corinne Chauveau, avant d'entonner une version revisitée du célèbre chant « Dans la forêt lointaine ». Pour l'occasion, les élèves étaient également maîtres du rythme, accompagnant leurs voix avec des instruments de musique gérés de main de maître.

Cette belle initiative permet aux enfants de gagner en confiance tout en partageant un moment de douceur et de culture avec leurs camarades des autres classes.



» Association Vival

Camps et séjours Vival, été 2026

L'association Vival propose cette année encore ses séjours pour les enfants et préados.

Les séjours enfants (nés de 2015 à 2018) se déroulent du 4 au 11 juillet ou du 4 au 17 juillet 2026. Le camp préados (nés de 2012 à 2014) aura lieu du 4 au 17 juillet 2026. Les départs sont prévus depuis Saint-Julien-de-Concelles et Nantes.

Au programme : des activités nature sur les berges de la Loire, des grands jeux, des sports en pleine nature : canoë, escalade ou via-ferrata, des balades, des veillées... **Les inscriptions ouvrent le 1^{er} mars. Nouveauté cette année : elles se font désormais entièrement en ligne !**

Rendez-vous sur le site <https://www.colonie-vacances-auvergne.fr> pour consulter les programmes, les tarifs et inscrire votre enfant.

» 3 MARS

Conseil municipal

19h30 au Palatio, rue des Sports. Ouvert à tous.

» DU 4 AU 28 MARS

Expositions photos du concours du CME

« La Nature au Pallet ». À la bibliothèque du Pallet, 15 place de l'Église.



» 6 MARS

Bal masqué d'Astrolabe

De 19h00 à 22h30, Le Palatio, rue des Sports.



» 7 MARS

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie. Sans rendez-vous.



» 12 MARS

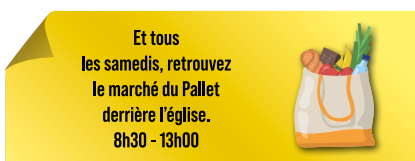
Gazette d'avril

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois d'avril 2026.

» 15 MARS

Élections municipales

Le Palatio, rue des Sports. Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.



» 21 MARS

Carnaval et portes ouvertes de Saint-Joseph

Restauration sur place. Défilé des enfants dans les rues du Pallet, accompagnés de la troupe BPM Batucada, 9h30-12h30, 21 rue du Plessis Guéry.



» 22 MARS

Élections municipales (sous réserve)

Le Palatio, rue des Sports. Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence PAPAYE
Impression : Éditée à 850 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr